

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1910)
Heft: 94

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sektionen die Frage der Wettbewerbe eingehend diskutieren und ihre Wünsche klar formuliert, sagen wir von heute in zwei Monaten, dem Zentralvorstand unterbreiten, damit dieser ebenfalls darüber berate und der nächsten Generalversammlung definitive Vorschläge über das weitere Vorgehen in dieser Angelegenheit einbringe.

Die Diskussion ist eröffnet, lassen wir die Angelegenheit nicht einschlummern, denn es handelt sich um die Berufshre einer grossen Anzahl unserer Mitglieder. 

Ausstellungen.

Den Bemühungen des Sekretariates ist es gelungen für die Ausstellungen von Zürich (Salon), Budapest und der „Berliner Sezession“ von der Generaldirektion der S. B. B. Frachtermässigungen zu erlangen, insofern es Werke von Mitgliedern unserer Gesellschaft betrifft. Die Mitglieder werden gebeten, ihre Spediteure davon in Kenntnis zu setzen, damit wir der uns gebotenen Vorteile teilhaftig werden.

Wir verweisen dabei auf die Vorschriften des **Reglements über die Gewährung von Taxermässigungen für Ausstellungsgegenstände vom 1. März 1909** und bitten sich daran halten zu wollen.

BIBLIOGRAPHIE

(NB. Die Redaktion übernimmt keine Verpflichtung, andere als die von ihr zur Besprechung verlangten Werke zu rezensieren. Immerhin werden auch unerbetene Bücher nach Möglichkeit besprochen. Wenn die Rezensionen nicht besonders gezeichnet sind, so sind sie redaktionell.)

(NB. La rédaction décline toute obligation de critiquer sous ce titre d'autres livres et publications que ceux qu'elle réclame expressément. Toutefois elle le fera dans la mesure du possible pour tous. Les articles non signés paraissant sous ce titre sont rédactionnels.)

Bei Eugen Diederichs in Jena ist erschienen: „**Die Kunst in Bildern**“, zweiter Band „Die Frührenaissance der italienischen Malerei“. Preis: kartoniert Fr. 5.50, in Leinwand gebunden Fr. 6.60.

Wir haben an dieser Stelle in Nummer 93 schon auf den ganz vorzüglichsten ersten Band dieser ungemein vornehmen Publikation hingewiesen und sagten dort, dass diese Arbeit eine eigentliche Kunstgeschichte der Anschauung zu werden verspreche und haben auch das ganze Publikationsprogramm, insofern es sich bis heute übersehen lässt, abgedruckt. Inzwischen ist nun der zweite Band erschienen und wir freuen uns aufrichtig, feststellen zu dürfen, dass er unsere Erwartungen nicht nur nicht getäuscht, sondern noch wesentlich übertroffen hat. Seit Jahren ist uns nicht mehr eine auch nur annähernd so gediegene Sammlung ausgezeichnete und mit tiefem und innigem Verständnis ausgewählter Reproduktionen zu Gesichte gekommen, und wenn je von einer derartigen Erscheinung gesagt wurde, sie fülle eine Lücke aus, so war dies noch nie so zutreffend, wie gerade angesichts dieses einfach ausgezeichneten Werkes. Es sind wiederum wie im ersten Bande zweihundert Bilder, aber diesmal sind es Werke aus der italienischen Frührenaissance, welche, wir sagten es schon, mit feiner Empfindung und ganz besonderem Kunstverständnis im kulturellen Sinne des Wortes ausgewählt wurden. Und wenn ich behaupte, dass der, welcher aufmerksam diese zweihundert Blätter vom ersten bis zum letzten durchgeht, sein Wissen und vor allen Dingen sein Verständnis für jene grosse Kunstepoche mehr bereichert, als läse er

sich durch eine dickbändige Kunstgeschichte hindurch, so wird mir das jeder bestätigen, der das Werk auch nur ein wenig gründlich und mit Musse durchblättert hat.

Ungemein anschaulich wirkt auf den Beschauer das Werden einer grossen Kunst, man erlebt es gewissermassen mit und freut sich, es auf diese angenehme Weise miterleben zu können.

Auf diese Tonart ist auch der Text abgestimmt. Er schmiegt sich sehr geschickt dem Bildmaterial an, doziert nicht, aber unterstützt dafür das Auge, als treuer Wegweiser nach dem Kunstwerk. Eine Pädagogik des Schauens möchte ich dieses Werk nennen und ich zweifle nicht daran, dass es in seiner Art geradezu bahnbrechend wirken wird.

Ich sagte schon anlässlich des ersten Bandes, dass die in diesen Bänden angewandte Reproduktionstechnik vorzüglich sei. Es ist wie gesagt Autotypie, aber sie wirkt so, dass man dabei in helles Entzücken geraten möchte. Erst jetzt, durch die Erfindung des glanzlosen Kunstdruckpapiers, ist diese Technik zu ihrer vollen Entfaltung gelangt und steht an der Schwelle ihrer eigentlichen Blütezeit. Dieses Papier hat nicht nur den eminenten Vorzug nicht abzublenden, sondern es ist auch nicht, wie dies früher meistens der Fall war, blendend weiss und vollkommen farbenneutral, sondern hat einen warmen, gelblichen Ton, welcher selbstverständlich den Bildern ungemein zugute kommt. Die Klischeeabdrücke wirken nicht mehr brutal und kreidig, sondern vermählen sich harmonisch mit ihrer Unterlage, etwa wie die Heliogravüre in zarten Tinten mit den Chinaeinlagen, die die Kupferdrucker gelegentlich und meistens mit Glück verwenden.

Die Druckstöcke selbst sind fast ausnahmslos vorzüglich geätzt und ermöglichen, trotz der Feinheit des Rasterkornes, eine sehr scharfe Wiedergabe der Bilder. Ebenso lässt der Druck nichts zu wünschen übrig, — ein Druckstock wie der andere ist tadellos zugerichtet und ich habe unter den zweihundert Blättern keine zehn gefunden, an welchen drucktechnisch etwas auszusetzen wäre. Das alles lässt darauf schliessen, dass bei der Herstellung dieser Bände vom ersten Anfang bis zum letzten Ende die grösste Sorgfalt und Gewissenhaftigkeit obwaltet und ich wüsste wirklich nicht, welches Reproduktionswerk ich besseren Gewissens der Künstlerschaft ganz im besonderen empfehlen könnte, als gerade diese so ausgezeichneten Bände, welche, wenn sie einmal alle vorhanden sind, wohl das materialreichste Werk seiner Art sein werden. Und was dabei ganz besonders erfreulich ist, das ist der angesichts des Gebotenen geradezu lächerlich billige Preis. Ich erinnere mich, noch vor zehn Jahren ein ähnlich konzipiertes aber lange nicht so feines und reichhaltiges Werk erstanden zu haben, von welchem der Band auf rund Fr. 40 zu stehen kam.

Noch einmal, ich kann das Werk den Künstlern und auch unsern Sektionen zur Anschaffung nicht warm genug empfehlen.

Bibliographie de la Suisse romande. La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande a décidé de publier un premier Supplément au Catalogue des éditions de la Suisse romande, qu'elle a édité en 1902.

Ce Supplément comprendra le catalogue alphabétique par nom d'auteur des ouvrages en toute langue publiés dans la Suisse romande du 1^{er} janvier 1901 au 31 décembre 1909, et qui sont encore en vente d'une manière courante à cette dernière date. Il comprendra en plus tous les ouvrages omis dans le catalogue précédent et sera terminé par la liste des ouvrages épuisés à biffer dans celui-ci.

M. A. Jullien, libraire à Genève, rédacteur du catalogue de 1902, a bien voulu se charger du travail du supplément. La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande prie donc MM. les auteurs, imprimeurs et dépositaires, de même que les sociétés savantes ou autres, les administrations communales et cantonales qui n'auraient pas reçu les instructions relatives à cette publication, de les demander ou de s'annoncer le plus tôt possible au rédacteur du catalogue en question, qui les renseignera sur tous les points nécessaires.

L'insertion des titres sera entièrement gratuite.

Adresser toutes communications à M. A. Jullien, libraire, Genève.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 23 décembre, le Comité central décida:

1. D'émettre aux élections pour les sections le **jury du «Turnus»** pour 1910. Il y aura 12 noms à proposer au

«Kunstverein». Les six qui réuniront le plus de voix seront considérés comme jurés, le reste comme remplaçants. Les sections communiqueront le résultat du scrutin avec mention du nombre exact des voix obtenues par chaque candidat, au rédacteur de «L'Art Suisse» jusqu'au 20 janvier 1910.

2. Les sections qui n'ont pas encore communiqué leur résultat des élections pour le **jury de l'exposition de Budapest** sont instamment priées de le faire jusqu'au 10 jan-

vier auprès du rédacteur de «L'Art Suisse». Notamment la section de Paris est priée d'y pourvoir, sa proposition ayant dû être écartée pour raisons d'incompétence du Comité central.

3. *L'Exposition de Budapest* sera ouverte du 24 avril jusqu'au 30 septembre 1910. Le jury se réunira le 1^{er} mars. Terme d'adhésion jusqu'au 20 février. Terme de livraison jusqu'au 22 février. Le programme sera soumis aux sections prochainement.

4. Le Comité central renonce de participer à *l'Exposition internationale de Buenos-Ayres de 1910*, le Département fédéral de l'Intérieur ayant déclaré déjà dans un cas précédent qu'il ne s'occuperait en 1910 que du «Salon».

5. *La vente des estampes* de Hodler a été refusée par 11 sections et acceptée par celles de Lausanne et de Paris.

6. *La convention avec le Kunstverein* a été acceptée par toutes les sections à l'exception de celle de Genève.

7. Les différentes propositions des sections ont été renvoyées à l'Assemblée générale prochaine.

□ COMMUNICATIONS DES SECTIONS □

Section d'Argovie.

Cette section a ouvert le 1^{er} décembre son exposition annuelle dans une petite salle du Musée cantonal. L'exposition se compose d'œuvres de 10 membres et de 4 hospitalants et contient 51 numéros. Elle a cette année un cachet particulier par le fait que 23 tableaux et esquisses de feu Charles Rauber y sont exhibées.

Un mâle grandeur naturelle, 8 études de portraits et tels paysages font beaucoup d'impression et prouvent combien Rauber travaillait dans sa meilleure époque.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à midi et de 1¹/₂ heures à 5 heures et se fermera le 4 janvier.

Section de Genève.

Communication du 14 novembre 1909, ne fut pas publiée dans le dernier numéro, parce que les réponses de quelques sections n'étaient pas encore arrivées. La Rédaction.

La section de Genève, après avoir examiné les propositions soumises aux sections, par le Comité central, dans le dernier numéro de «L'Art Suisse», décide:

1. De s'opposer au projet de convention avec le Kunstverein.

Tout en reconnaissant la bonne volonté de cette société, et son désir d'arriver à une entente en tenant compte des vœux des artistes, elle demande néanmoins au Comité central de se borner simplement à prendre acte de la décision proposée par le Kunstverein.

Elle ne pense pas qu'il y ait lieu d'engager notre société par une convention, puisqu'aucun avantage particulier ne lui est offert.

2. La section décide:

D'engager le Comité central à obtenir que la majorité des membres du jury soit présentée par la Société des P. S. & A. S. Ce n'est qu'au cas où cette dernière proposition serait prise en considération par le Kunstverein que notre société pourrait envisager l'éventualité d'un engagement de sa part.

3. De faire, en tous cas, figurer cet objet à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale.

4. En ce qui concerne les propositions pour les acquisitions au moyen de la subvention fédérale aux expositions du Turnus, la section de Genève demande que notre Comité central propose au Conseil fédéral que le jury ou la Commission fédérale des Beaux-Arts soient chargés de statuer en dernier ressort sur cette question.

Elle espère de cette manière voir mettre un terme aux abus qui se produisent, lorsque les sections du Kunstverein peuvent elles-mêmes faire directement des propositions, comme c'est le cas actuellement.

Pour les estampes la section décide de s'opposer à leur mise en vente.

A notre avis l'engagement pris vis-à-vis des membres passifs de leur réserver spécialement cette estampe ne nous permet pas d'admettre la solution proposée, malgré les avantages financiers qu'elle pourrait nous procurer.

Exposition de Fribourg. Loterie. Sur la proposition de l'un de ses membres la section propose:

Que les acquisitions en vue des loteries organisées pendant les expositions de notre société, soient faites par une commission choisie parmi les délégués des différentes sections.

Section de Lausanne.

La section de Lausanne, réunie le 27 novembre, se déclara d'accord avec les propositions du Comité central concernant nos relations avec le „Kunstverein“ et la vente du reliquat des estampes Hodler.

Quelques membres ont fait remarquer d'autre part que le numéro de novembre de „L'Art Suisse“ ne contenait pas la liste des membres indiquée au sommaire du dit numéro; et qu'en outre personne ne connaissait ce M. Widmer, Johannes, Dr, Avenue de la Harpe, Lausanne, inscrit au nombre des membres passifs de notre section. Nous aimerions être renseignés à ce sujet.

Enfin, considérant le chiffre regrettable et surprenant de la dette de quelques sections envers la Caisse centrale, et l'état peu brillant de celle-ci, qui en pâtit fortement, nous proposons dès maintenant pour être mis en discussion à la prochaine Assemblée générale un article de règlement „interdisant le droit de vote aux Assemblées générales aux membres — ou éventuellement aux sections — qui seraient en retard de plus d'un an dans le „paiement de leurs cotisations centrales“.

Nous nous rappelons par la même occasion comme 2^e objet de discussion notre proposition antérieure (3 juillet 1909) visant la suppression des marchandages aux expositions où nous participons, à savoir: prix au catalogue déclaré prix fixe; abolition de toutes transactions entre auteurs et acquéreurs; règlement de tous achats aux caisses des expositions 24 heures avant leur clôture.

Nous réclamons à nouveau la convocation de la prochaine Assemblée générale pour avant la fin de juin 1910 (Règlement central).

Et nous signalons dans notre section le départ de Nicati, architecte, notre très apprécié, aimé et regretté collègue, mort après une longue maladie, et de Ch. Way, honoraire, démissionnaire.

Section de Munich.

La section de Munich a désigné dans sa séance du 3 décembre comme membres du jury pour Budapest MM. H. B. Wieland; Prof. W. L. Lehmann; Angst, sculpteur; Vallet, peintre, et Giacometti, peintre.

Elle adhère à la proposition de la section de Zurich et propose que les œuvres ne soient soumises qu'à un jury central.